L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 11 DECEMBRE 1878.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne [illegible] partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

CANADA, Franguel, mercredi, 11 décembre.
AMERIQUE, Delord, mercredi, 18 décembre.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 1er janvier.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)......$100
Deuxième —......65
Troisième —......35

Billets aller et retour à prix réduits.

Passage d'entrepont avec [illegible], comprenant vin, literie et ustensiles, $46 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérisque ne prennent pas de passagers d'entrepont.

E. GRAND, Agent, Gallier Court, No 2, Nouvelle-Orléans.
4mai—1a

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Nuernberg	6 nov.	environ 12 déc
Braunschweig	20 —	environ 22 —
Frankfurt	4 déc.	environ 5 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 en or. | Entrepont......$66, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$[illegible] en or. | Entrepont......$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$45 en or. | Entrepont......$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston......$42 50 en or.
De — à Indianola......45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs ainsi que les prix du passage.

Les consignataires vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour [illegible] de détails, s'adresser à Ed. F. STOCKMEYER & CO., Agents.
12 juin No. 48 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer KNICKERBOCKER, Capt F. Kemble,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Mercredi Déc 11, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine......$50
Entrepont......25
Billet d'excursion......90

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet, No 41.

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIA, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à PETER WRIGHT & SONS, Philadelphia, ou à A. K. MILLER & Co, 23 Carondelet, Nlle-Orléans.
10 mai—

Havane et Barcelone.

Le steamer espagnol transatlantique, neuf et de première classe,

SANTIAGO,
Q. RIBERAS, commandant,

partira de son quai, vis-à-vis de la place Jackson, vers le DIMANCHE 15 courant, pour la Havane et Barcelone.

Ce steamer ayant des aménagements supérieurs, prendra des passagers pour les deux ports.

Pour le passage seulement, s'adresser à PUIG CORRAL & CO,
10 déc—7f 57 rue de la Douane.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION 156 rue du Canal,
D. [illegible], Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, G. Schneider,
[illegible], Carl Kohn,
[illegible], [illegible],
A. [illegible], D. Urquhart
28 mars—1 an

S.N. PIKE'S *Magnolia* WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET [illegible] CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de groceries et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.
1er déc'78—1 an

CHEMINS DE FER.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA—

Route de la malle des Etats [illegible] entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à [illegible] heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Tèche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux avantageux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.

Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents.
6 déc—

New-Orleans and Mobile Rail Road

(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)

La route la plus courte et la plus rapide pour toutes les villes de l'Est.

Transports la malle et l'Express du Sud.

A partir de MERCREDI, 20 novembre 1878, les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit:

Départ	Arrivée.
No 1, passagers, tous les jours excepté le dimanche.....7:30 a. m.	No 2, Express, tous les jours 8:35 a.m.
No 3, Express, tous les jours 5:00 p.m.	No 4, Passagers, tous les jours, excepté le dimanche......9:30 p. m.
No 5, pour le littoral du lac, excepté le dimanche......3:30 p. m.	No 6, pour le littoral du lac, tous les jours excepté le dimanche......9:30 a. m.
No 7, Passagers, le dimanche seulement...7:35 a. m.	No 8, Passagers, le dimanche seulement......9:30 p. m.

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, Nashville et St-Louis, et également sans changement jusqu'à Cincinnati et Louisville. Un changement seulement jusqu'à New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant au bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.
23nov—

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD (MOBILE FAST LINE.)
THE SHORTEST AND QUICKEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES.
CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS.

On and after Wednesday, November 20, 1878, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
No. 1 Passenger daily, except Sunday......7:30 a. m.	No. 2 Express, daily......8:35 a. m.
No. 3 Express daily......5:00 p. m.	No. 4 Passenger daily, except Sunday......9:30 p. m.
No. 5 Coast daily, except Sunday......3:30 p. m.	No. 6 Coast daily, except Sunday......9:30 a. m.
No. 7 Passenger Sunday only 7:35 a. m.	No. 8 Passenger Sunday only 9:30 p. m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, Nashville and St. Louis. Pullman Sleeping coaches through to Cincinnati and Louisville without change. Only one change to New York and other Eastern cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Superintendent
23novtf J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St-Louis & New-Orléans R. R.

LA MEILLEURE ROUTE POUR L'EST.

A partir du 10 novembre 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DÉPART.	ARRIVÉE.
Express No 1—6 h. P. M.	Express No 2—10:15 A. M.
Mixed No 3—7 h. A. M.	Mixed No 4—8:00 P. M.

Nos 1 et 2 partent tous les jours; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir est ajouté au train, à Milan, ce qui permet aux passagers de faire tout le voyage sans laisser le train. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES DE L'EST.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
10nov—

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

THE BEST ROUTE EAST.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after November 10 1878, as follows:—

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1 6:00 p. m.	Express No 2 10:15 a. m.
Mixed No 3 ...7:00 a. m.	Mixed No 4......8:00 p. m.

Nos 1 and 2 runs daily, 3 and 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS —THROUGH TO—
LOUISVILLE, CINCINNATI AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
10nov—

The Great Piedmont Air Line.

Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

La route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, etc., étant transportés par les "porters" dans un char propre et bien aéré au Union Dépôt, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, et à un restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New-York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotteville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks, compartiments dans les wagons-dortoirs, et aussi pour les villes de plaisance du Nord, de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile coin Camp et Commune.
3 juillet—

VAPEURS.

HONDURAS.

Le rapide steamer en fer de première classe E. B. WARD, JR. Capitaine S. PIZZATI.

Pour Belize, Honduras, touchant à Amoa, Port Cortez, Truxillo, Ruatan et Utilla, partira positivement pour les ports ci-dessus le 26 novembre 1878, à 5 heures du soir, du quai devant la place Jackson.

Pour fret et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à S. OTERI & BRO. 23 et 25 rue Front et 24 et 26 rue Fulton, entre les rues Gravier et Poydras.

N. B.—Le WARD fera son service en connexion avec la ligne régulière de goélettes sur la même ligne.
2 mars—1 an.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à 8 heures moins un quart du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 4 1/2 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 2 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE, Surintendant
4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ, T. P. Leathers Capitaine, J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St.-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 105 Commune et J. R. CARLIN. 17 rue Tchoupitoulas.
18sept—

Paquebot régulier de la côte et Baton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Le nouveau bateau à vapeur ST. JOHN, JAS. P. McELROY, capitaine.

Partira comme il est dit plus haut pour Baton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à R. O. MELANÇON,
9 Oct— No 32 Bienville.

Pour le Bayou Goula.

Bateau partant régulièrement pour la côte d'en haut, trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et SAMEDI à midi.

Pour Bayou Goula, Nouvelle Rivière, Donaldsonville et tous les points intermédiaires.

Le beau et rapide steamer C. H. PECK, L. RANSON, capitaine, J. B. KEEHAN, commis, partira comme il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à Geo. D. HITE agent, rue Gravier 54.
7déc—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.

HENRY TÊTE, J. F. AUCOIN, Capitaine, M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M. et tous les JEUDIS et SAMEDIS à 12 heures M.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin.

Le HENRY TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET, 103 rue Decatur, près St. Louis.

P. S.—Attendre le jour pour déposer son frêt et fait positivement comme il est indiqué plus haut.
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Le steamer NEW CAMELIA, partira du Lac, comme suit: LUNDI et JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin et le SAMEDI à l'arrivée du train de 4 h. P. M., du chemin de fer de la rue du Canal.

A son retour, il partira de Madisonville le LUNDI, le JEUDI, et le VENDREDI matins. Le LUNDI et le JEUDI, il touchera le vieux débarcadère.

FRET.

Le frêt, à chaque voyage, sera reçu à son débarcadère, Nouveau Bassin, Pont Magnolia.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure des rues Canal et Carondelet, au départ du train précédant immédiatement le départ du bateau.

Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus amples informations, s'adresser à C. M. SORIA,
23avril 78— Au No 30 de la rue de l'Union.

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLÉANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français et en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.
6 déc—1 an t 3

J. VERGNOLE,

65......Rue Decatur......65

—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. JUBA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE,
9 déc—77—1an Propriétaire, N. Orléans

ANT. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires, ENCOMBRE ROYALE ET DOUANE

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il négocie également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se charge de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont [illegible] aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.
56.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—

Sur risques de feu......		$634,652 72
Sur risques de mer......		20,948 79
Sur risques de rivières......		24,051 91
Total des primes......		$679,253 42
En moins, primes non expirées......		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878......		$561,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu......	$365,497 90	
Sur risques de mer......	13,465 63	
Sur risques de rivières......	10,264 93	
Taxes, dépenses et intérêt payés......	35,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées......	18,213 67	432,799 68
Bénéfices......		$128,712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières......	$206,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires......	65,100 53
Actions de banques, des Water-Works et autres actions......	196,376 40
Billets garantis par hypothèques......	166,501 45
Billets reposant sur nantissements......	68,679 68
Billets à recevoir......	31,911 67
Primes en voie de recouvrement......	42,407 11
Agricultural Fair Association......	2,000 00
Scrips de la ville......	8,879 39
En caisse......	31,851 35
	$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, devant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:
P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
11 juin—

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

(CHARTE EN 1805).

Primes de feu......	$906,881 02	
Primes maritimes......	54,632 42	
Primes de rivière......	29,246 04	
Total des primes......		$990,759 48
Moins		
Primes sur risques non expirées......	$86,057 66	
Primes remboursées......	12,190 18	
Ré-assurances......	20,742 89	118,990 73
Primes nettes......		$871,768 75
A ajouter: intérêt et sauvetage......		41,822 84
		$913,591 59
A déduire:		
Pertes par le feu......	$66,417 85	
Pertes maritimes......	17,722 00	
Pertes de rivières......	12,390 85	$96,480 70
Réduction (rebate) 15 0/0......	46,499 04	
Dépenses générales......	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville......	10,242 70	
Board of underwriters......	6,739 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877......		109,415 84
A déduire:		
Profits et pertes......	$58,606 28	
Dividende, 30 juin 1877......	$25,000 00	
Dividende, 31 décembre 1877......	25,000 00	50,000 00
Balance......	809 56	$109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque......	$56,065 79	
Propriétés foncières......	118,275 12	
Gold Bonds des Etats-Unis, N. O. City R. R. Co. Jackson & G. N. R. R. Co., Bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurance, et consols de l'Etat de la Louisiane......	195,380 42	
Billets à recevoir (pour primes)......	11,429 38	
Billets de première hypothèque, billets avec garantie......	166,523 84	
Primes en voie de collection......	70,210 94	$618,895 48

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.
JOHN L. LARECHE, 3ème Justice de Paix.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 10 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:
ERNEST MERILH, H. GALLY,
CHARLES LAFITTE, ANT. CARRIÈRE,
CHS. B. SCHMIDT, JULES ALDIGÉ,
CHARLES J. LEEDS, W. A. BELL,
D. FATJO, PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER. JULES TUYES.

ASSURANCES.

VINGT-NEUVIÈME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie......	$190,751 16	
Primes maritimes......	36,729 15	
Primes de rivières......	32,136 50	
	$259,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes remboursées......		$228,961 28
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie......	$44,424 37	
Pertes maritimes......	12,199 00	
Pertes de rivières......	40,635 96	
		97,259 33
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc......	39,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc......	1,629 80	
		37,661 48
Profits bruts......		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir......	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques......	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande......	$70,315 35	
Argent......	63,126 62	
		133,441 97
Bons de ville......		83,117 20
Actions de banques et autres......		59,166 63
Propriétés foncières......		112,176 91
Primes en voie de collection et suspense accounts......		33,992 19
Total de l'actif......		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Jno. R. King,
Saml B. Newman, Fred'k Camerden,
Saml H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forchheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben O. Bush,
24 mai— Jno M. Parker.

ANNUAL STATEMENT OF THE New Orleans Insurance Company.

Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums......	$906,881 02	
Marine Premiums......	54,632 42	
River Premiums......	29,246 04	
Total Premiums......		$990,759 48
Less—		
Premiums on expired risks......	$86,057 66	
Return Premiums......	12,190 18	
Reinsurances......	20,742 89	118,990 73
Net earned premiums......		$871,768 75
Add interest and salvage......		41,822 84
		$913,591 59
Deduct—		
Fire losses......	$66,417 85	
Mar. losses......	17,722 00	
River losses......	12,390 85	$96,480 70
Rebate at 15 per cent......	46,499 04	
General expenses......	34,214 46	
State and city taxes and license......	10,242 70	
Board of Underwriters......	6,739 55	194,176 45
Profit for the year 1877......		$109,415 84
Deduct—		
Profit and loss......	58,606 28	
Dividend, June 30 1877......	$25,000 00	
Dividend December 31, 1877......	25,000 00	50,000 00
Balance......	809 56	109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank......	$56,065 79	
Real Estate......	118,275 12	
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage) Bonds, Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols......	195,380 42	
Bills receivable for premiums......	11,429 38	
First mortgage notes and pledge notes......	166,523 84	
Premiums in course of collection......	70,210 94	618,895 48

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.
JOHN L. LARECHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 10, 1878.

DIRECTORS:
Ernest Merilh, H. Gally,
Charles Lafitte, Ant. Carrière,
Charles B. Schmidt, Jules Aldigé,
Charles J. Leeds, W. A. Bell,
D. Fatjo, Pierre Poutz,
A. Schreiber. Jules Tuyes.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé......$500,000

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL.

Bureaux No 32 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.		
Sur les risques de feu......		$233,685 74
Sur les risques de rivières......		91,210 38
Sur les risques maritimes......		100,473 55
		$425,369 67
A ajouter—Risques non terminés 1876......		$94,275 00
Primes brutes......		$519,644 67
Moins—Risques non terminés, 1877......	$104,741 00	
Primes remboursées......	16,445 78	$121,186 78
Primes nettes......		$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu......	$92,406 56	
Sur les risques de rivières......	19,185 02	
Sur les risques de mer......	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées......	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter—Ré-assurance......	$44,797 80	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock......	80,279 11	
Fonds de réserve......	10,000 00	
Intérêt sur capital......	49,562 41	
	$352,874 80	
Moins escompte et intérêt......	29,075 68	
		$293,798 62
Profit net......		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons......	$306,329 00
Prêts sur hypothèque......	9,122 63
Prêts sur garantie......	93,010 09
Billets à recevoir......	11,459 35
Propriétés foncières......	25,000 00
Primes en voie de collection......	52,435 49
Argent en caisse......	130,482 73
Total de l'actif......	$[illegible]

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 19e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 26 janvier 1878.

—DIRECTEURS—
R. J. HART, JESSE S. FLOWER
HENRY RENSHAW, J. WEIR,
HUGH WILSON, R. W. TAYLOR,
R. [illegible], J. C. MORRIS,
A. BALDWIN, JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY, LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR, EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES, D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS, T. L. AIREY,
L. ALCUS, R. R. CRAIG,
SCOTT McGEHEE, SAML. BOYD,
D. FATJO, JNO. S. GROVES
20 jan—

Merchants' Mutual Insurance Company

OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year:

On Fire Risks......		$634,652 72
On Marine Risks......		20,948 79
On River Risks......		24,051 91
Total Premiums......		$679,253 42
Less Unearned Premiums......		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878......		$561,512 42
LOSSES PAID—		
On Fire Risks......	$365,497 90	
On Marine Risks......	13,465 63	
On River Risks......	10,264 93	
Taxes and expenses, less interest......	35,317 52	
Re-insurance and Return Premiums......	18,213 67	432,799 68
Profit......		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate......	$206,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds......	65,100 53
Bank, Water Works and other stocks......	196,376 40
Notes secured by mortgage......	166,501 45
Notes secured by pledge......	68,679 68
Bills receivable......	31,911 67
Premiums in course of collection......	42,407 11
Agricultural Fair Association......	2,000 00
City Scrips......	8,879 39
Cash on hand......	31,851 35
	$1,077,613 59

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.
P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
June 11—

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, Publishers.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50; quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers,
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER

Steamship KNICKERBOCKER, Capt. F. KEMBLE, will leave her warf, foot of Toulouse street, Wednesday, Dec. 11, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage......$50
Steerage —......25
Excursion tickets......90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON,
mav1—1y 1 Carondelet Street

TÉLÉGRAPHE D'ALARME.

Indication, par les cloches d'alarme, de la localité où éclate un incendie.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront ainsi qu'il suit la localité où le feu s'est manifesté:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, il y aura 4 coups de cloche, puis un moment après, 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, il y aura 15 coups de cloche; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter à l'endroit où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
*13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Pompe No. 22, rue Tchoupitoulas, près Philip.
15 Pompe No. 23, rue Washington, près Magazine.
16 Compagnie Lafayette No. 1, rue Jackson, entre St-Thomas et Rousseau.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller, rue Locust, entre Félicité et St-Andrew.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Pompe No. 12, rue Tchoupitoulas, entre Race et Orange.
34 Pompe No. 1, rue Hunter, entre Peters et Tchoupitoulas.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd Precinct, coin Terpsichore et Chippewa.
37 Coin Race et Magasin.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles, près Felicity Road.
42 Pompe No. 20, rue Thalia, entre Dryades et Baronne.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennie et Nouvelle-Levée.
*48 Pompe No. 6, coin Commerce et St-Joseph.
51 Coin Coustance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Pompe No. 18, rue Calliope, entre St-Charles et Carondelet.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
*71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Pompe No. 5 et à l'Hotel de ville
83 Pompe No. 13, No. 12 rue Perdido.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
*123 Coin Remparts et Poydras.
*124 Pompe No 14, rue Commune, entre Liberty et Howard.
*125 Workhouse, rue Girod.
*126 Coin Commune et Rocheblave.
*127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille-Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Pompe No. 7, rue Dauphine, entre Douane et Bienville.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pelican H. & L. No. 4, rue du Bassin, près Conti.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
*152 Coin Bienville et Johnson.
*153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
*217 Pompe No. 10, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Quartier.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Pompe No. 21, rue Claiborne, coin St-Pierre.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
*241 Pompe No 8, Chemin du Bayou, coin Galvez.
*242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
262 Hook & Ladder No. 3, coin Marigny et Peters.
253 Pompe No. 9, rue Esplanade, entre Decatur et Français.
254 Pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de Police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Lalaupe et White, R. R. Dépot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poete et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
513 Levee Steam Cotton Press, Levée.
514 Marché Washington, rue de Chartres, entre Louisa et Piété.
*515 Coin Louisa et Remparts.
*612 Pompe No 24, Grands-Hommes près Port.
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Reynes et Dauphine.

ANNONCES PARISIENNES

M. H. GAILLARDET, 8 passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes. C'est à M. H. GAILLARDET par conséquent que doivent s'adresser les annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, etc. Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.

PHOSPHATE de FER SOLUBLE de LERAS

Pharmacien, Docteur ès-Sciences.

Les Phosphates forment l'une des bases du squelette humain, et combinés avec le fer, ils constituent l'un des principes essentiels de notre sang. Il était donc certain qu'en associant ces deux éléments en un médicament parfaitement assimilable et facilement supporté par les organisations les plus délicates, on arriverait à créer le reconstituant par excellence. Tel est le résultat des travaux de M. LERAS, résultat consacré par un succès toujours croissant et par l'approbation unanime du Corps Médical.

Les médicaments à base de fer connus jusqu'à ce jour, pilules, poudres, dragées, ont le grand inconvénient de contenir le fer à l'état insoluble et, par conséquent de donner du fer à dissoudre à un estomac déjà malade.

Ils ont tous pour résultat d'engendrer la constipation ou d'irriter les intestins.

Le Phosphate de fer Leras ne produit aucun de ces accidents. Il ne constipe pas, il ne noircit jamais les dents. C'est un liquide clair, limpide, sans saveur. Il guérit rapidement:

Anémie, | Crampes et tiraillements d'estomac,
Lymphatisme, | Leucorrhée,
Appauvrissement du sang, | Faiblesse,
Pâles couleurs, | Chlorose.
Amaigrissement.

Il excite l'appétit, favorise la digestion, produit les meilleurs effets chez les jeunes filles qui se développent, et régularise le travail mensuel.

« Le Phosphate de fer Leras est, selon moi, la meilleure des préparations ferrugineuses, et celle dont l'administration donne les résultats les plus rapides. »
ARAN, Médecin de l'Hôpital Saint-Antoine, Paris.

« Chez une malade très gravement affectée, pour laquelle j'avais dû renoncer successivement au fer réduit, au lactate de fer, aux pilules de Vallet, à l'eau de Spa et de Passy, non-seulement le Phosphate de fer Leras a été bien supporté, mais il a produit une amélioration immédiate. »
BERNUTZ, Médecin de l'Hôpital de la Pitié, Paris.

« Le Phosphate de fer Leras m'a rendu de grands services dans diverses affections de la peau, avec complication de chlorose et d'anémie, il n'a jamais été suivi d'accidents d'intolérance comme il arrive dans la plupart des ferrugineux. »
CAZENAVE, Médecin de l'Hôpital Saint-Louis, Paris.

« Le Phosphate de fer Leras n'exerce aucune action sur l'estomac, il ne provoque pas de constipation, ni aucun de ces phénomènes d'excitation qui forcent quelquefois à abandonner la médication ferrugineuse. Enfin, les effets de cette préparation me paraissent très sûrs et très prompts. »
Dr DEBOUT, Rédacteur en chef du *Bulletin thérapeutique*.

« Le Phosphate de fer Leras est digéré et assimilé avec la plus grande facilité par les enfants aussi bien que par les adultes. Mlle P..., jeune fille de neuf ans, arrivée de Naples à Paris, en juillet dernier, dans une langueur et une atonie qui étaient son état habituel. Je la soumets à l'usage du Phosphate de fer et en moins d'un mois, l'appétit s'était éveillé et les couleurs étaient arrivées en même temps que la vigueur et l'embonpoint. »
E. GUIBOUT, Médecin des hôpitaux de Paris.

« Sa forme liquide lui donne un immense avantage sur les pilules; il est pour moi supérieur aux préparations iodées. »
ARNAL, Médecin de S. M. l'Empereur Napoléon III

« Je dois à la science comme à l'humanité de dire bien haut, que mes prescriptions touchant le Phosphate de fer Leras ont été constamment couronnées d'un succès patent. »
PELLETAN, Médecin en chef de l'Armée Ottomane.

Dépôt à Paris, à la Pharmacie 7, rue de la Feuillade, près la Banque.
Dépôts dans les phcies St-Cyr Porcade, Rivet, et chez MM. Carrouché, et Wheelock & Cie.

GUIDE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Premier District.

Ce district comprend le premier, le second et le troisième ward.

Le premier ward est borné par Felicity Road, le Mississipi et la rue Thalie.

Le second ward est borné par la rue Thalie, le Mississipi, la rue Julie et l'Avenue Carrollton.

Le troisième ward est borné par la rue Julie, le Mississipi et la rue du Canal.

Second District.

Ce district comprend le quatrième, le cinquième et le sixième ward.

Le quatrième ward est borné par la rue du Canal, le Mississipi, la rue St-Louis et le Nouveau Chemin de la Métairie.

Le cinquième ward est borné par la rue St-Louis, le Mississipi, la rue St-Philippe et le Nouveau Chemin de la Métairie.

Le sixième ward est borné par le Nouveau Canal, le Nouveau Chemin de la Métairie, la rue St-Philippe, le Mississipi, la rue de l'Esplanade, le bayou St-Jean et le lac Pontchartrain.

Troisième District.

Ce district comprend le septième, le huitième et le neuvième ward.

Le septième ward est borné par le bayou St-Jean, la rue de l'Esplanade, le Mississipi, les Champs-Elysées et le lac Pontchartrain.

Le huitième ward est borné par les Champs Elysées, le Mississipi, l'Avenue Lafayette et le lac Pontchartrain.

Le neuvième ward est borné par l'Avenue Lafayette, le Mississipi, le canal des Pêcheurs, le bayou Bienvenu, le lac Borgne, le bayou Chef Menteur et le lac Pontchartrain.

Quatrième District.

Ce district comprend le dixième et le onzième ward.

Le dixième ward est borné par Felicity Road, le Mississipi et First street.

Le onzième ward est borné par First street, le Mississipi et la rue Toledano.

Cinquième District.

Ce district comprend le quinzième ward.

Le quinzième ward se compose du village d'Alger et de tout le territoire municipal sur la rive droite du Mississipi.

Sixième District.

Ce district comprend le douzième, le treizième et le quatorzième ward.

Le douzième ward est borné par la rue Toledano, le Mississipi et l'Avenue Napoléon.

Le treizième ward est borné par l'Avenue Napoléon, le Mississipi et Peters Avenue.

Le quatorzième ward est borné par Peters Avenue, le Mississipi, Lower Line de Carrollton et Washington Avenue.

Septième District.

Ce district comprend le seizième et le dix-septième ward, ou tout le village de Carrollton.

Le seizième ward est borné par cette partie du village de Carrollton qui est située entre Lower Line Street et Carrollton Avenue.

Le dix-septième ward est borné par cette partie du village de Carrollton qui est située entre Carrollton Avenue et Upper Line street.

DRAINAGE DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Le drainage ou dessèchement de la Nouvelle-Orléans s'opère au moyen de quatre machines à drainage, savoir:

LA MACHINE A DRAINAGE DE LA RUE BIENVILLE.
LA MACHINE A DRAINAGE DE LA RUE MELPOMÈNE.
LA MACHINE A DRAINAGE DE DUBREUIL AVENUE.
LA MACHINE A DRAINAGE DE LONDON AVENUE.

Ces machines sont situées dans la partie inférieure de la ville, ou celle qui est la plus éloignée du Mississipi, là où il n'y a point d'habitations. Les eaux pluviales et autres descendant de la partie supérieure de la ville par les ruisseaux et les égouts s'y concentrent et sont refoulées par les roues des machines dans des canaux qui les conduisent au lac Pontchartrain.

CHEMINS DE FER.

Chicago, St-Louis & New-Orleans Rail-Road—Chemin de Jackson.

La gare, les ateliers et les autres dépendances de ce chemin sont situés dans un faubourg du premier district, au coin des rues Calliope et Magnolia. Un embranchement établi dans Triton-Walk et la rue St-Joseph relie cette gare au Dépôt de Fret qui est situé dans Front street, près du Mississipi, et à l'Ascenseur à grains (Grain Elevator)

New-Orleans and Mobile.

La gare des voyageurs est située au pied de la rue du Canal, près de la Levée. La gare aux marchandises ou Dépôt de Fret est située sur la Levée, entre les rues Girod et Julie.

Morgan's Louisiana & Texas.

La gare aux marchandises ou Dépôt de Fret de cette voie est située à la Nouvelle Orléans, sur la Levée, entre les rues Girod et Lafayette.

Les wagons de voyageurs et de marchandises sont transportés par bateau à vapeur, de la rive droite du fleuve où est établi le railway, à la rive gauche, c'est-à-dire sur la Levée de la Nouvelle-Orléans, au pied de la rue Ste-Anne, et vice versa. Cette voie, connue autrefois sous le nom de chemin de fer des Opelousas, relie Alger (rive droite) à Morgan City qui en est éloigné d'environ 80 milles. Elle a pour annexe une ligne d'excellents steamers, appartenant, comme le chemin de fer, à M. Morgan, et qui font un service régulier entre Morgan City, situé sur la Baie de Brashear, et Galveston (Texas).

New Orleans & Texas Railroad

Le point de départ de ce chemin est à Westwego, sur la rive occidentale du Mississipi, à environ cinq milles de la rue du Canal. Les voyageurs se rendent à Westwego par un bateau à vapeur qui part tous les jours du pied de la rue du Canal.

La voie est terminée jusqu'à Donaldsonville; sa longueur est d'environ 70 milles. C'est un tronçon du futur chemin de fer Nouvelle-Orléans-Pacifique.

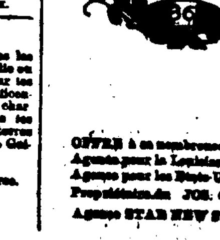

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur,

ÉTABLIE EN 1842.

91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.

SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

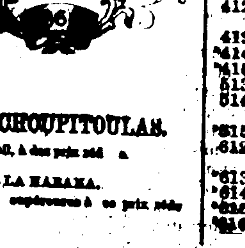

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réd[uits].
Agents pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.
Agents pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.
Propriétaires des JOS. QUEYROUZE CIGAR-WORKS. 2,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualité supérieure à ce prix [illegible].
Agents STAR NEW STYLE & FORBES-BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbres.

FEUILLETON.

8 décembre—3.

L'OBSTACLE.

Par Th. Bentzon.

II (Suite)

—A la bonne heure! dit Marguerite en lui adressant de loin un dernier petit signe d'encouragement. Elle s'envola hors de la cour, escortée de ci de là sur son passage par d'autres élèves qui lui tendaient la main et lui offraient des images, des médailles, de petits souvenirs.

Arrivée dans le vestibule, elle ne se dirigea pas du côté du parloir. Justine, pensait-elle, pouvait attendre un peu; elle courut droit à la chapelle, la plus coquette à la fois des chapelles de couvent, toute blanche et bleue avec sa lampe d'or qui brûle devant l'autel surchargé de fleurs artificielles, de dentelles, d'argenteries découpées, hommages de tendresses dévouées; des tapis [illegible] jonchés de roses est leur œuvre; chacune d'elles a mis dans quelques fleurs au petit point une parcelle du meilleur de son âme. Une jolie vierge peinte, la plus souriante des vierges immaculées, semble inviter aux confidences. Tout autour, sur les vitraux, flamboient dans leurs gloires les anges gardiens de la maison revêtus de robes blanches ou d'ailes d'or, l'épée, l'encensoir ou les lis à la main. C'était vers eux que Marguerite se tourna pour recommander l'amie qu'elle laissait derrière elle. Jamais prière fut plus fervente, plus désintéressée, jamais aveu [illegible] de foi d'une bouche plus pure. Et tout en demandant naïvement que la pauvre délaissée ne souffrît pas trop de son absence, les larmes de Marguerite coulaient, ces larmes qu'elle avait bravement retenues tout à l'heure devant Zina.

—Mademoiselle de Selve! répéta tout bas derrière elle la voix de la sœur qui l'avait cherchée en vain de tous côtés; cette dame s'étonne, s'impatiente!....

—Cette dame?..... ce n'était donc pas Justine?....

Toute confuse, Marguerite se leva d'un bond et courut au parloir, où elle arriva pour recevoir une réprimande de la supérieure et rencontrer à l'improviste le visage de Mme Valouze, qu'elle connaissait fort peu en somme, bien que ce fût la plus intime amie de sa mère. Le couvent n'accordait à ses élèves que de rares sorties, et les Valouze étaient toujours dans leurs terres au moment des vacances.

—Oh! madame, pardon, je ne savais pas.......je croyais...

—Ne vous excusez pas, mon enfant, dit avec bonté la marquise. Je suis aise d'avoir eu le temps de causer avec madame la supérieure, qui a confirmé tout le bien que j'étais déjà disposée à penser de vous.

Le léger bagage de Marguerite fut transporté dans la voiture, et la jeune fille s'assit à la place même qu'occupait tout à l'heure Roger, sans se douter des intimes débats concernant sa future destinée, dont les parois capitonnées de ce petit coupé devaient garder le secret.

III

Les médecins pressaient le départ de Mme de Selve pour Nice; néanmoins pendant le peu de jours qu'elle passa chez sa mère à Paris, Marguerite vit plusieurs fois Mme de Valouze. Celle-ci eut de longs entretiens particuliers avec la malade, des entretiens qui, on peut le soupçonner, roulèrent tout entiers sur Marguerite et sur Roger. Roger, quant à lui, demeurait invisible; il avait esquivé les entrevues menaçantes en précipitant de quelques semaines son départ annuel pour Pierre-Pertuise, où l'appelaient toujours aux approches de la Saint-Hubert les grandes chasses à courre, qui réunissent la noblesse bourguignonne et nivernaise. N'importe! les deux mères caressaient en commun certain projet qui leur semblait avoir déjà toute la valeur d'un fait accompli, bien que des deux personnes intéressées l'une fût encore ignorante de ce qu'on attendait d'elle et que l'autre s'y montrât décidément rétive.

De Nice, Marguerite écrivit à Zina une lettre affectueuse remplie de petites confidences intimes et de protestations d'éternelle tendresse; le changement d'air paraissait avoir agi déjà sur la santé de sa mère, qui reprenait des forces, mais Nice ne plaisait pas à Mme de Selve; elle comptait trouver à Pise un climat plus égal,—plus de calme surtout. En réalité Mme de Selve subissait à son insu cette inquiétude nerveuse, ce besoin de locomotion qui accompagne certaines maladies. Pise lui parut triste,—un vrai tombeau; elle se dirigea sur Florence, puis gagna Rome, soutenue par une agitation insolite qu'elle prenait pour un retour de vigueur. A Rome, la fièvre vint se joindre à une recrudescence de l'affection chronique dont elle souffrait; on la fit partir en toute hâte pour un lieu plus salubre. Pendant ces diverses pérégrinations une lettre de Zina s'égara finalement après avoir couru de ville en ville après Mlle de Selve, qui ne la reçut jamais, et, par malheur, cette lettre perdue avait une importance toute particulière. Elle faisait part à la seule amie que Zina se connût désormais au monde du désastre qui la laissait soudain sans appui et sans ressources. Mme Lavinof, forcée par des affaires d'intérêt trop longtemps négligées, de se rendre à Pétersbourg, y avait été foudroyée pour ainsi dire en arrivant. Sa mort fut, comme tous les actes de sa vie, quelque chose de surprenant et d'inattendu; on l'attribuait à la rupture d'un anévrisme, mais les détails donnés à ce sujet étaient des moins explicites, contenus tout entiers dans une lettre succincte qu'adressait au banquier de la défunte, à Paris, un Lavinof quelconque, son principal héritier. De cette lettre, il ressortait que les nombreux testaments, plus ou moins contradictoires qu'elle avait laissés derrière elle, véritable fouillis de paperasses raturées, de volontés inachevées, où ne perçait clairement que le désir de donner à Zina tout ce qu'elle pouvait disposer, n'étaient point valables. La fortune, mal administrée, réduite de moitié pour le moins, de Mme Lavinof, lui venait de son mari, qui avait des neveux bien placés pour défendre leurs droits; ceux-ci étaient en mesure de prouver que l'adoption de la jeune fille qu'il avait plu à leur tante de prendre auprès d'elle n'ayant jamais été régularisée ne pouvait les forcer à aucun sacrifice pécuniaire; néanmoins ils ne refusaient pas de lui accorder par charité une pension minime. Des hommes d'affaires furent consultés à Paris; il y avait beaucoup de dettes; la question de nationalité compliquait une discussion, inutile du reste; tous les procès du monde n'eussent rien fait gagner à Zina, puisque le sentiment de l'honneur et le respect d'un vœu formellement exprimé n'avaient point d'influence sur la famille de sa protectrice. Peut-être était-ce la faute de cette dernière; elle s'était brouillée avec ses neveux pour une peccadille; jamais elle n'avait su ménager rien, ni personne.

Zina demanda vivement que cette mémoire qu'elle vénérait ne fût point incriminée. Le bien que lui avait fait celle que dans son cœur elle nommait toujours sa "maman" avait été de la part de Mme Lavinof pure condescendance et pure bonté; elle en serait à jamais reconnaissante et ne se trouvait le droit de rien revendiquer de plus. La supérieure du couvent déclara qu'une telle délicatesse l'honorait, puis, après lui avoir parlé le langage d'une pieuse résignation, cette mère spirituelle, la dernière qui lui restât, interrogea l'abandonnée sur ce qu'elle comptait faire. Personne en Russie ne la réclamait; certaine démarche tentée à l'ambassade avait eu des résultats peu satisfaisants, l'abjuration de Mme Lavinof l'ayant retranchée de la société russe; si Zina retournait à Pétersbourg, ce serait dans un de ces refuges qui s'ouvrent à la misère; rien n'était moins acceptable; il valait mieux rester au couvent, y achever ses études, passer des examens afin de pouvoir un jour se suffire à elle-même; tout en parlant la supérieure hochait la tête d'un air de doute: Zina saurait-elle jamais s'imposer pareil effort, elle qui n'était en somme qu'un joli objet de luxe?.... Quel dommage que cette chère enfant n'eût pas la vocation religieuse! Ce regret bienveillant, exprimé tout haut, fit frémir la délaissée; si elle avait pris un instant son parti de la monotonie des cloîtres, c'est que l'amitié de Marguerite y avait tout embelli pour elle; mais depuis le départ de cette unique amie, sa gaîté de jeune faon, ces bondissements d'allégresse, ces besoins inexpliqués de rire et de chanter qui, alternant avec de longues rêveries, étonnaient les autres pensionnaires, tout cela, hélas! avait disparu, avant même qu'un grand malheur fût venu étendre son ombre sur le présent et sur l'avenir. Lorsque la bonté de Mme Lavinof, toute insouciante, toute lointaine, toute capricieuse que fût cette bonté, lui manqua soudain, ce fût bien pis encore; la vie devenait de plus en plus sombre et aride autour de l'être le moins fait pour résister à ses orages, et Marguerite ne répondait pas à son cri de détresse...... tout l'abandonnait à la fois! A peine même de Zina, les élèves racontaient en chuchotant entre elles que la pauvre fille était ruinée, qu'elle était réduite à compter sur des gages d'institutrice.... Zina institutrice! elle qui aurait eu besoin de lisières comme un enfant!.... L'idée seule faisait rire aux éclats ces écervelées. Elles ajoutaient que les Lavinof défendaient à Zina de porter leur nom.... Tous les dédains, toutes les cruelles indifférences qui s'agitent dans le vrai monde autour des adversités soudaines se manifestèrent dans ce monde d'enfants. Les religieuses elles-mêmes, tout en témoignant à Zina beaucoup d'intérêt et de compassion, semblaient un peu scandalisées de ce qu'elles appelaient son inertie. En réalité elle languissait dans une sorte de douloureuse somnolence comparable à celle qui suit l'accès de fièvre dont la violence a usé nos forces; ne comprenant pas ce qu'on exigeait d'elle, incapable de défendre sa vie désemparée contre le chagrin, contre la pauvreté, contre l'ennui pire que tout le reste, elle ne désirait rien que de s'éteindre avant d'avoir éprouvé l'inclémence des futures saisons, et, à la voir se traîner pâle, dolente, amaigrie, sous les marronniers désormais dépouillés, en foulant d'un pied nonchalant les feuilles jaunies qu'exhalaient une funèbre odeur, on eût pu croire que la Providence, qui a créé les lis des champs, les lis oisifs qui ne moissonnent ni ne filent, s'habituerait bientôt à voir découragé de l'impuissance et de la faiblesse. Cependant les Lavinof tardaient beaucoup à envoyer le secours promis, la succession était si embrouillée! — et les religieuses, justement inquiètes, se demandaient: — Que ferons-nous d'elle?—quand un élan aussi chaleureux qu'inattendu répondit à cette question.

Mlle Sylvanie Chauveau vint à Paris et par conséquent au couvent de *** où elle ne pouvait manquer de rendre sa première visite, Mme Lavinof n'étant plus là pour la recevoir. Mlle Sylvanie était une vieille fille assez bizarre que les religieuses connaissaient pour l'avoir vue souvent au parloir; elle avait exercé auprès de la mère adoptive de leur élève russe les fonctions de dame de compagnie, c'est-à-dire que Mlle Sylvanie avait dû pendant plusieurs années se mettre à table avec Mme Lavinof aux heures les plus irrégulières, lui tenir tête au jeu, s'asseoir devant elle en voiture, la suivre dans ses voyages aventureux, prêter une oreille complaisante aux incroyables paradoxes et aux propos hardis dont s'émaillait sa conversation, porter les débris de cachemires rouges et de satins brodés qui composaient sa défroque, lui lire enfin jusqu'à deux heures du matin des romans singulièrement choisis parmi lesquels figuraient à titre de favoris les ouvrages de Paul de Kock, prisés si haut en Russie. Ces lectures poivrées divertissaient d'autant plus Mme Lavinof qu'elle les imposait à une personne extraordinairement naïve, comme le sont souvent les vieilles filles françaises. Christine de Suède eut, dit-on, des perversités semblables. L'innocence à cheveux gris de la pauvre Sylvanie était un sujet de continuelles plaisanteries pour Mme Lavinof, qui tourmentait gaîment, sous prétexte de faire son éducation, le satellite ingénu qu'elle s'était donné. Le résultat de cette éducation tardive fut comique et déplorable. Sylvanie, tout en restant au fond le même prodige de naïveté, se donna un vernis d'effronterie en imitant sa patronne. Un rapide passage dans la maison de la Légion d'honneur avait doté cette fille d'officier sans fortune des prétentions attribuées généralement aux élèves de Saint-Denis. Elle appréciait avant tout ce qu'elle appelait "des égards," et son cœur confiant, exalté, romanesque, prit pour les marques d'une amitié réelle qu'elle ne pouvait payer que par le dévouement le plus absolu, certaines façons familières de Mme Lavinof, qui, détestant la platitude et la servilité autour d'elle, traitait volontiers les subalternes en égaux.

—Ma pauvre Sylvanie est par trop sotte! disait cependant cette étrange bienfaitrice. Je ne sais comment je la supporte auprès de moi.

Elle supportait de même Douchka, un petit chien grondeur, parce que son indolente bonhomie n'avait jamais connu l'art de se débarrasser des gens. Pourtant Mme Lavinof finit par se débarrasser de Sylvanie Chauveau, une circonstance fortuite étant venue lui rendre odieux ses services. La demoiselle de compagnie fut horriblement défigurée par la petite vérole. Or, si Mme Lavinof était indulgente pour les infirmités morales, la laideur physique la trouvait sans miséricorde. Elle résolut donc d'éloigner sans retard ce masque affligeant sur lequel ses yeux ne pouvaient plus se poser sans déplaisir, et la disgrâce de Sylvanie fut colorée de telle sorte que la pauvre créature y vit un nouveau bienfait. Avec l'appui de gens influents qu'elle connaissait à cette époque, Mme Lavinof avait réussi à faire valoir si bien les services de feu le capitaine Chauveau que sa fille obtint la direction d'un bureau de poste en province.

Jamais Mlle Sylvanie ne comprit pourquoi sa chère maîtresse s'était montrée tout à coup anxieuse de lui assurer une honorable indépendance, mais elle en fut touchée au fond de l'âme, malgré tout son regret de quitter la meilleure des femmes, comme elle la nommait. La dernière preuve d'affection que lui donna celle-ci fut de lui offrir Douchka, en lui enjoignant de le soigner pour l'amour d'elle. Sylvanie emporta cette bête hargneuse, ainsi que [illegible] vieilles nippes luxueuses [illegible] devaient jusqu'à [illegible] l'air d'une [illegible].

Telle qu'elle était [illegible] inconscients [illegible] sée, Mlle Chauveau conservait seule au monde un religieux souvenir de Mme Lavinof et le désir ardent de prouver sa gratitude à ce qui restait d'elle. — La supérieure du couvent de *** comprit tout de suite que l'on pouvait utiliser ce dévouement; elle lui peignit donc avec confiance la triste situation de Zina.—Nous ne lui ménageons ni les conseils ni les exhortations, dit-elle en terminant; elle écoute, elle promet de faire de son mieux et voilà tout ce que nous obtenons. La pauvre enfant ne se plaint ni ne pleure, mais elle n'agit pas davantage. Bien d'autres personnes inexpérimentées ont su se tirer d'affaires pourtant sous l'aiguillon du besoin....

—Oui, sans doute, dit Mlle Sylvanie en essuyant les larmes qui couvraient son visage ravagé; quand j'ai eu le malheur de rester orpheline, j'en étais là, moi aussi....

—Mais plus âgée, fit observer la supérieure, et puis.... enfin il y a beaucoup de dangers dans le monde pour une personne telle que Zina.

—Il y en a pour toutes les filles isolées, répondit en se redressant d'un air piqué Mlle Chauveau, qui tenait beaucoup à ce qu'on crût qu'elle avait couru certains dangers tout comme une autre, mais on en triomphe quand on a le bonheur de rencontrer sur son chemin une bonne âme, telle que ma chère comtesse.... Vous n'avez pu la juger, madame; moi seule je sais ce qu'elle valait.... Je lui dois tout.... et il ne sera pas dit que j'aurai laissé dans une pareille détresse ce qu'elle aimait. Si Douchka pouvait parler, on saurait combien il est choyé dans mon petit logis. A plus forte raison y aura-t-il place chez moi pour celle qu'elle appelait son enfant, la chère âme! Ce ne sont pas des conseils ni des leçons qu'il faut à la pauvre petite, croyez-moi, c'est le changement d'habitudes et.... de l'affection.

—Elle ne [illegible] que pas d'affection ici. Tout le [illegible] en témoigne, repartit assez [illegible]

—Mo[illegible] [illegible]

[illegible] ces caractères étranges. Moi, je suis devenue Russe aux trois quarts chez sa maman. Je saurai la faire rire et la faire pleurer à propos en lui parlant de cette maman excellente, je lui préparerai de petits plats de son pays, des plats dont j'ai la recette, et du thé à la russe.... Nous avions là-bas un samovar.... je lui répéterai tout ce que madame disait de spirituel et d'amusant;.... enfin je ferai tant que ce sera tranquille, comprenez-vous? parce qu'en la choyant je ne ferai que payer une dette sacrée.

Sylvanie Chauveau sut si bien exprimer à Zina ces honorables sentiments que la pauvre fille accepta volontiers l'offre qu'elle lui fit de la suivre, au moins provisoirement et en attendant mieux, dans le village où se trouvait son bureau de poste.

Pour la supérieure, ce fut un grand soulagement de pouvoir remettre un fardeau qui commençait à lui paraître lourd entre des mains sûres et dévouées. Jamais elle n'eût laissé Zina se jeter au milieu de ce qu'elle appelait les dangers du monde; mais que pouvaient craindre à cent lieues de Paris, au fond des bois, l'inexpérience et la beauté?

(A continuer.)

M. Déroyat, directeur de "l'Estafette," a écrit à M. Bardoux, pour lui demander l'autorisation d'organiser, sous le contrôle de l'Etat une loterie devant produire un million, dans le but de fonder à Paris un grand opéra populaire. Nous sommes tout acquis à l'idée d'un opéra populaire, dont la création s'impose en face d'un opéra que tout le monde a payé et où quelques-uns seulement peuvent entrer; mais il nous semble que l'intervention d'une loterie est inutile et serait même nuisible au succès de cette affaire.

—On écrit de Riscles à la "Dépêche" de Toulouse, qu'un pavillon du château de M. de Cassagnac, à Termes, s'est écroulé le jour même de l'invalidation de ce député.

Bizarre coïncidence!

—Si vous voulez des épiceries de choix et [illegible] marché allez chez F. P. Sala, No 27 rue Bourbon.